

MANQUE D'EFFECTIFS INFORMATIENS EN SOUFFRANCE

LORS DU GT-CTR DU 23 NOVEMBRE 2021, LA DIRECTION A PRÉSENTÉ LE RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA DIRECTION DU SYSTÈME D'INFORMATION. AU PROGRAMME : SÉCURITÉ INFORMATIQUE, PRINCIPAUX PROJETS ET LEUR AVANCEMENT, LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES EN 2021. LA CFDT A REMONTÉ LES PROBLÈMES D'EFFECTIFS ET DE CHARGE DE TRAVAIL.

MANQUE D'EFFECTIFS ET SURCROÎT DE TRAVAIL

La DSI a reconnu les problèmes qui se posent côté RH : baisse des effectifs par rapport aux cibles et difficultés à recruter, du fait de la forte demande de profils informatiques. Face à ces problèmes, la DSI indique que des recrutements externes sont en cours et elle va mettre en place un plan d'action RH pour renforcer l'attractivité des postes.

Pour la CFDT, la situation des agents de la DSI est critique. Le manque d'effectifs et le surcroît de travail génèrent du découragement pour les agents, qui travaillent dans l'urgence sans pouvoir faire avancer les projets dans de bonnes conditions.

La CFDT alerte notamment sur tout le **travail effectué en dehors des heures de bureau.** Les tensions sont palpables, sans réelle perspective de voir la situation s'améliorer dans un avenir proche.

La DSI indique avoir encouragé le recours à des prestataires extérieurs pour aider les intégrateurs. Elle déplore que cette recommandation ait été peu suivie. Elle explique que certes la formation des prestataires prend du temps mais que c'est un investissement nécessaire pour faire face aux pics de charge.

Pour la CFDT, l'externalisation proposée ne constitue pas toujours une solution, les contrats étant trop courts. Les agents ne sont pas convaincus par l'aide apportée par des prestataires embauchés pour 3 mois renouvelables une fois, sur des tâches qui nécessitent 6 mois pour être pleinement opérationnel et pour lesquelles la formation est conséquente.

La CFDT demande plus de moyens humains et ce sur du long-terme (recrutement d'agents, CDIisation, CDD de projets allant jusqu'à 6 ans).

Le recrutement de CDD de 6 mois seulement et le non-renouvellement de contrats d'agents compétents dans le contexte actuel ne font que renforcer les tensions existantes. Les besoins réels ne sont ni saisonniers, ni temporaires.

La CFDT demande l'abandon de certains travaux face au stock de tâches non faites qui s'accumule. La priorisation ne suffit plus.

La Direction répond qu'il a été demandé aux managers de déterminer les tâches qui sont réellement essentielles et celles que l'on va "laisser glisser".

La demande a donc été faite d'intégrer cette priorisation dans les consignes données aux agents.



COMPTE-RENDU
DU GROUPE DE
TRAVAIL DU CTR,
DSI,
23 NOVEMBRE
2021



DEVOPS, REMÈDE MIRACLE OU MIRAGE ?

La DSI compte sur une nouvelle organisation du travail pour sortir des problèmes sur la charge de travail. En effet, pour elle, ces problèmes sont liés à un silotage excessif des tâches. Un trop grand nombre d'acteurs est sollicité pour effectuer une tâche ce qui pose des soucis d'efficacité. Pour faire baisser la charge de travail, la DSI compte donc sur le Devops, projet visant à fluidifier les rapports entre développement et production informatique et abatte les frontières entre les 2 métiers.

Pour la CFDT, les problèmes de charge ne peuvent pas se résoudre uniquement par de nouveaux modes d'organisation. La complexité des deux métiers est difficile à appréhender, ce qui rend l'abatement des frontières problématique.

Dans le contexte actuel, les agents n'ont ni le temps ni les moyens nécessaires à la mise en place du Devops. Ainsi, cette nouvelle organisation du travail a occasionné des problèmes à plusieurs reprises, avec des conséquences plus ou moins graves (erreurs, impacts sur les partenaires extérieurs, reproches faits aux agents...).

Si la CFDT est favorable à une plus grande agilité, elle met en garde : le développement et la production informatique sont deux métiers différents, il faut donc veiller à ne pas demander aux agents de savoir tout faire.

CARRIÈRES INFORMATIQUES

La CFDT a rappelé les difficultés liées au déroulement des carrières informatiques. L'**obligation de mobilité** implique que les informaticiens doivent demander une mobilité peu de temps après être pleinement opérationnels sur leur poste.

Par ailleurs, la CFDT déplore le **manque croissant de perspectives de carrières** : de moins en moins de postes B, de moins en moins de postes A, au bénéfice d'un nombre croissant de postes de A confirmé. Ce problème est particulièrement pressant au CEI. La CFDT demande d'avoir une gradation des postes qui permette une progression de carrière tout en restant dans la sphère informatique, notamment pour les postes B qui nécessitent une expertise technique très importante.

Le DSI répond être convaincu qu'il faut donner la possibilité d'avoir une carrière spécifiquement informatique, sans la nécessité de faire alterner postes statistiques et informatiques.

Selon lui le manque de perspectives de carrières est lié aux évolutions du secteur : l'augmentation des compétences dans le numérique et de l'automatisation des tâches mène à des postes où les responsabilités et l'expertise demandée sont plus élevées.

SÉCURITÉ INFORMATIQUE À AMÉLIORER

La menace de cyber-attaques continue à croître, notamment concernant les ransomwares, ou les attaques visant à saturer les systèmes informatiques. Face à ces menaces, l'État a demandé le renforcement des exigences du niveau de sécurité des systèmes d'informations de ses administrations.

À ce jour, l'Insee ne répond pas au minimum d'exigences attendu que ce soit pour la note globale attribuée à la sécurité de son système d'information ou pour sa réactivité. Il va être nécessaire pour l'Insee de prendre un virage important concernant la gestion de la sécurité informatique et de revoir sa stratégie globale.

KEEPASS, VOUS CONNAISSEZ ?

Keepass est un outil de gestion des mots de passe. Il vous permet de stocker en toute sécurité tous vos mots de passe, sans craindre de les oublier ou de les perdre. Son utilisation est recommandée par l'Insee et il est installé sur tous les postes. En l'utilisant, vous n'aurez plus qu'un seul mot de passe à retenir (celui de Keepass) et contribuerez ainsi à la sécurité globale.

L'organisation des équipes de sécurité informatique va être amenée à évoluer. De nouveaux postes sont envisagés (conseiller à la sécurité numérique, coordinateur SSI), ainsi que la redéfinition des responsabilités au sein des différentes équipes. Un dispositif d'astreintes de sécurité pourrait également être mis en œuvre afin de répondre aux exigences en termes de réactivité. La mission de "Security Operations Center" sera ajoutée aux missions de l'équipe supervision au CEI.

Cependant, pour être optimale, la sécurité doit être l'affaire de toutes les équipes informatiques, voire même de tous les agents. Des actions de formation et sensibilisation seront menées.

POUR ALLER PLUS LOIN

Retrouvez les documents du groupe de travail du CTR sur l'[intranet Agora](#) ou l'[intranet Symphonie](#)

PROCHAINES RÉUNIONS

GT du 9 décembre 2021 : Organisation des travaux (suites CDPTT), plan d'action sur la formation, contractuels

GT du 14 décembre 2021 : Rapport d'activité DDAR, Situation de la Dirag

VOS REPRÉSENTANTS CFDT A CE GROUPE DE TRAVAIL

Prisca Blancard,
secrétaire générale,
06 30 24 51 54

Caroline Renault

Marielle Bigot
secrétaire générale
adjointe

Jean-Baptiste Pinault